



L'Intelligence Artificielle dans nos Etablissements de santé

Vendredi 17 mai 2019

Bordeaux

Siège social

EHESP
5, av. du Pr Léon
Bernard
35043 Rennes
Cedex

Association loi
1901,
déclarée le
11/12/1961 à
Paris

Organisme formateur

DRTE le
19/09/1997
n° d'agrément :
533 505 638 35
code APE 804C
code NAF 8211Z
N° SIRET 327-181-
145 00019

ADH - Banque Société Générale

/ Toulouse
banque : 30003
guichet : 02110
compte :
00037271075
clé RIB : 51
IBAN FR76 3000
3021 100 00372
7107 551
BIC SOGEFRPP

Contact règlement facture

Permanence
ADH
CH Sainte-Anne
1, rue Cabanis
75014 Paris
tél. : 01 45 65 76
92
permanence-
adh@ghu-paris.fr

Objectifs pédagogiques de formation :

- Appréhender l'impact de l'IA pour les métiers de la santé
- Questionner les stratégies numériques des stagiaires au regard des opportunités offertes par ces innovations

Nombre d'heures total de formation : 6 heures

Prérequis :

Culture générale de base en informatique
Connaissance du monde hospitalier

Public visé :

Cette formation s'adresse aux :

Chefs d'établissements sanitaires,
sociaux et médico-sociaux,
directeurs
adjoints, présidents de CME,
médecins responsables de pôle ou
de services, directeurs des
soins, cadres administratifs, élèves
directeurs d'hôpital, directeurs
d'hôpital honoraire.

La formation peut également
répondre aux besoins de personnes
en réflexion sur une réorientation ou
reconversion professionnelle.

Tarifs

DH 190 € nets (déjeuner &
pauses inclus)

Retraites* 40 €

EDH 20 €*

**Lieu : Institut Bergonié - Salle de
conférence
229 cours de l'Argonne - Bordeaux**

Horaires et repas :

9h00-12h00/13h-16h30

Les déjeuners sont pris en charge par
l'ADH.

Programme de la formation :**09h00 Accueil des Participants****09h15 Présentation de la Journée**

- ▶ **Vincent Prévotau**, Président de l'ADH, Directeur du CH de Rodez
- ▶ **Julien Rossignol**, Délégué régional Nouvelle-Aquitaine, Directeur du CH d'Arcachon

09h30 Introduction

- ▶ **Philippe Vigouroux**, Directeur Général du CHU de Bordeaux.

L'enjeu pour les soins et la recherche vu par un Directeur général, le lien avec la structuration en cours des entrepôts de données (Health Data Hub)

09h45 Cadre juridique appliqué à l'IA

- ▶ **Charlotte Hammel**, Conseillère relations institutionnelles, MIPIH

10h45 L'impact de l'IA : enjeux et perspectives pour les métiers de la santé ? (en Visio-conférence)

- ▶ **David Gruson**, Membre du comité de Direction de la Chaire santé de Sciences Po Paris/ Initiative Ethik IA.

11h30 Discussions Débats sur les interventions de la matinée**12h00 Déjeuner****13h00** : Visite en avant-première du nouveau pôle chirurgical et interventionnel Josy Reiffers**14h00 – 15h30 : Table ronde - L'intelligence Artificielle en pratique****Modérateur : Nicolas Portolan**, directeur général adjoint, Institut Bergonié

- ▶ **Jean-Pierre Dewitte**, Directeur Général du CHU de Poitiers. L'apport des nouvelles technologies et de l'IA dans l'exercice de la médecine en CHU

- ▶ **Paola Castelli et Thierry Colin**, Représentants de la start up **SOPHIA GENETICS**,

- ▶ **Frédéric Martineau** : l'IA dans le champ de l'imagerie – Perspectives sur la spécialité Radiologie

- ▶ **Yves Mignard**, Directeur des partenariats MIPIH – Retour d'expériences Projets IA en Centre hospitalier

16 h00 Conclusion de la journée.

- ▶ **Julien ROSSIGNOL**, Délégué régional Nouvelle-Aquitaine, Directeur du CH d'Arcachon

**Méthodes
pédagogiques :**

- Méthode expositive
- Méthode démonstrative
- Méthode interrogative
- Méthode active ou de découverte

**Les modalités
d'évaluation :**

Un questionnaire de satisfaction sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation. Une analyse des résultats fera ensuite l'objet d'une restitution à l'ensemble des stagiaires.

Bulletin d'inscription

Le bulletin dûment rempli, signé et tamponné est à retourner
à la permanence ADH :

Par courrier à : Permanence ADH - inscriptions
Centre Hospitalier Sainte Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris Cedex 14

Par e-mail à : permanence-adh@ghu-paris.fr

Après enregistrement de votre inscription, vous recevrez une
confirmation de participation par mail

Attention ! En cas de désistement au-delà du 14 mai 2019,
la somme forfaitaire de 100 euros sera facturée.

Les annulations doivent être effectuées par mail.

Toute annulation constatée et non signalée au préalable est due en intégralité.

Tarifs (cache à cocher)

- DH 190 € nets (déjeuner
& pauses inclus)
- Retraites* 40 €
- EDH 20 €*

Coordonnées

Nom Prénom

Fonction

Établissement

Adresse

BP CP Ville

Tél. pro impératif Fax

E-mail impératif

Modalités de règlement n° d'agrément ADH : 533 505 638 35

- Paiement joint À facturer à l'établissement ANFH

Les mentions légales complètes de l'ADH sont accessibles sur le site adh-asso.org rubrique contactez-nous ou auprès de la permanence.

(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Adresse de facturation (si différente de celle indiquée supra)

Établissement

Adresse

BP CP Ville

Contacts

Inscriptions/facturation : ADH tel : 01 45 65 76 92 / mail: permanence-adh@ghu-paris.fr

Bon pour accord du chef d'établissement

Date et signature du stagiaire